

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

## ET DE SION

### ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone N° 46

**ABONNEMENT:**

|                                     |       |        |        |
|-------------------------------------|-------|--------|--------|
|                                     | Un an | 6 mois | 3 mois |
| Suisse . . . . .                    | 8.—   | 4.50   | 2.50   |
| Etranger (envoi par N°) . . . . .   | 24.—  | 13.—   | 7.50   |
| (env. 3 N° de la semaine) . . . . . | 19.—  | 11.—   | 6.50   |
| Bulletin officiel . . . . .         | 4.50  | 2.25   | 1.20   |

Cpte de Chèques postaux N° II c 84

**ANNONCES:**  
(Corps B)

|                                  |               |          |
|----------------------------------|---------------|----------|
|                                  | Canton Suisse | Etranger |
| La ligne ou son espace . . . . . | 0.20          | 0.25     |
| Réclame . . . . .                | 0.50          | 0.50     |

S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.

### Offres et demandes d'emplois

**Demoiselle**  
ayant terminé écoles commerciales, correspondance dans les 9 langues, cherche place dans bureau, pour de suite.  
S'adresser au bureau du journal.

**Fille**  
d'un certain âge, sachant bien cuisiner, cherche place dans famille ou hôtel pour saison d'été. S'adresser chez Rhöner, magasin tissus, Place du Midi.

**On demande**  
de suite forte fille de cuisine. S'adresser Hôtel du Giétröz, Le Châbles, Bagnes.

**On demande**  
une bonne femme de chambre. S'adresser au bureau du journal.

On demande un  
**garçon**  
de 15 à 18 ans, pour aider aux travaux de la campagne. Offres: Emile Pellet, St-Livres (Vaud).

**Ménage**  
cherche place concierge, le mari aide-jardinier. Références à disposition. Ecrire sous chiffre 0 72962 X Publicitas, GENEVE.

Le Buffet de la Gare de Sion demande pour entrer de suite: une bonne  
**Fille de cuisine**  
ayant déjà servi un peu et une fille d'office. Bon gage. Place à l'année.

On cherche bonnes  
**leçons d'allemand**  
par personne expérimentée. Faire offres avec prétentions sous chiffre O. F. 19561 V. à Orell Fussli-Annonces, Sion.

On cherche à louer  
**Villa**  
pour de suite ou date à convenir. S'adresser à Publicitas sous P. 2318 S, Sion.

**A louer**  
un appartement de 4 pièces. S'adresser à la Laiterie de Sion.

**Chalets**  
en montagne demandés, achat ou location. Offres détaillées à Case postale 1972, Lausanne

**A LOUER**  
à la rue des Portes-Neuves, Sion, un appartement remis à neuf, de 1 chambre et 1 cuisine. Gaz, eau et électricité. S'adr. à Publicitas, Sion, sous P. 2258 S.

**A louer**  
au centre de la ville de Sion, un local pour magasin ou bureau (rez-de-chaussée). S'adresser à Publicitas, Sion, sous P. 2261 S.

**A VENDRE**  
2 lits à 2 places, usagés mais en bon état. S'adresser chez Mme J. Anthoz, rue des Remparts, à Sion.

A remettre  
**bon café**  
sur place, cause famille, recette 50 à 80 fr. jour. Loyer fr. 1400, bail 5 ans. S'adr. Mentastà, Fabrique de tiges, rue Grenus 3 Genève.

**Plateaux de chêne**  
100 m3 très sec, propre pour menuiserie et ébénisterie, de 30 à 80 mm. à enlever tout de suite.  
A. Pittet bois à Pampigny VAUD.

**Représentant est cherché**  
propriétaire d'une petite auto, et bien introduit chez les revendeurs, hôtels et instituts,  
par une maison suisse de denrées alimentaires bien connue, pour le canton du Valais. Place stable pour homme énergique et débrouillard. Offres détaillées avec curriculum vitae. Photos et références sous chiffre E 3613 Y Publicitas, Zurich.

**Foin et Pommes de terre A VENDRE**  
S'adresser au Domaine de Crête-Longue, Granges.

**Henri ROTEN. Café-Restaurant de l'Union à ST-GERMAIN-SAVIESE**  
avise les promeneurs des environs qu'ils trouveront dans son établissement bonne restauration: salaison du pays, râclette, fondue, tranche. Vins 1er choix. Se recommande.

**PLANS DEVIS EXPERTISES SURVEILLANCE DE TRAVAUX ARCHITECTES O & C. CURIGER SION & MONTHEY**

**Occasion**  
Pour cause double emploi, à liquider agencement complet de magasin: banque, tablars, moulin électrique. Prix avantageux. S'adresser Charles DUC, négl., Rue du Rhône, Sion (Succ. de M. E. Hiroz).

**FAMILLES**  
ayant garçons depuis 14 à 18 ans, jeunes filles depuis 14 ans et au-dessus, demandées de suite pour travailler sur parties lucratives des échappements pour montres, réveils, pendulettes. Travail garanti par contrat, logements bon marché, déménagements payés; écrire de suite: Société d'Horlogerie de MAILCHE (Doubs).  
Références Alphonse Borloz, de Monthey, qui habite Maiche avec toute sa famille.

**CRÉDIT SIERROIS**  
Sierre et Montana  
Escompte ——— Ouverture de crédits  
Change ——— Ordres de Bourse  
Dépôts à vue et à terme aux conditions les plus favorables

**Etiquettes de Vins**  
Grand choix d'étiquettes en tous genres pour vins et liqueurs. Prix modérés à l'Imprimerie Gessler, Sion.



Dis-moi, bon ramoneur, hier tout noir de suie,  
Qui donc a pu si bien laver ta face en deuil?  
-Grâce au Savon Sunlight ma noirceur s'est enfuie:  
Il m'a fait propre en un clin d'oeil!

# Sunlight

**Nouveautés Nouveautés**  
OUVRAGES DE DAMES - DENTELLES  
Tous les cotons et soies à broder D.M.C.  
Laines fantaisies et courantes - Fils et Canetille d'Or  
FERMOIRS DE SACS - Spécialité de confection de SACS CHICS  
— MERCERIE — SOIERIES — BONNETERIE —  
**Sœurs Crescentino Sion**  
Ancien magasin Mlle Pignat  
PRIX TRÈS AVANTAGEUX

**A vendre**  
un beau chien loup, âgé d'une année. Bon marché.  
S'adresser au bureau du journal.

**Occasion Auto**  
A vendre de suite voiture CA-SE 6 cyl. torpédo 6 places, 18 chev. Ecl. et démarrage en parfait état. PRIX fr. 6.500. S'adresser Garage du Mail, Genève et chez RIGOT et DUMONT, Corratier, 20, Genève.

**Vélo**  
A vendre, faute d'emploi 1 vélo d'homme, bas prix. On accepterait, en échange 1 vélo de dame.  
S'adresser Camille Géroudet Uvrier

**OCCASION**  
A VENDRE beau bois de lit à 2 places, noyer poli, massif. S'ad. M. Luc Antille, Sion.  
On n'empêche pas le  
**beau linge**  
on l'apprête seulement avec «IMAGO»  
Jmago lui donne un beau brillant soyeux et un joli apprêt semblable à celui du linge neuf. Cuisson pas nécessaire. Jmago est prêt pour l'emploi.  
En vente chez:  
de Quay, pharmacien, Sion.  
G. Rion, droguerie, Sion.  
Dr. E. Strickler, chem. Laboratorium, Kreuzlingen.

Le café de malt Kathreiner-Kneipp n'est vendu qu'en grains entiers. On voit ce qu'on achète.

**La Crème RAS**  
C'est pas un dire, mais un fait: La crème «RAS» contient de la graisse pure, La crème «RAS» brille comme nulle autre, La crème «RAS», qui assouplit le cuir, double la durée de la chaussure.  
Dès le 15 avril, mes boîtes seront pourvues d'un système patenté d'ouverture.  
A. SUTTER, OBERHOFEN (Thurgovie)  
Fabriques de produits chimiques-techniques

**Grande vente de voitures**  
à tout prix, faute de place  
2 chars de chasse, neufs  
2 chars d'occasion avec ou sans capote  
Plusieurs chars à bancs  
2 chars à pont légers pour la montagne  
2 vis-à-vis, 1 landeau-breack tilbury

**E. WUTHRICH-MATHIEU, Sellier-Carrossier**  
— SION —  
Peinture de voitures et automobiles  
Garnitures en tous genres. Montage de capotes d'automobiles et camions, neuves sur commande. Réparations de n'importe quelles voitures. Toujours en magasin. cerceaux et fermettes de capotes d'autos et camions et toutes fournitures.  
Harnachement et colliers en tous genres au prix du jour

■ TSF ■  
C. MUSSLER Ing. SION — Renseigne, Conseille, vend —  
— Installe, Répare, Dépanne —

**Séjour d'été**  
Deux dames cherchent, en Valais, alt. 1000 m. environ, petite pension tranquille avec bonnes chambres, cuisine simple, soignée ou petit appartement. Prix modéré. Ecrire sous chiffres D 3914 X à Publicitas Genève.

**Le 3e tirage**  
de la loterie de l'Hôpital d'Aarberg où les gros lots de frs. 50,000, 20,000, 5,000, etc. seront tirés, aura lieu irrévocablement  
**31 mai**  
sans renvoi possible.  
Agence Centrale à Berne, Passage de Werdt.

**Boucherie Neuenschwander**  
Avenue du Mail 17, Genève  
Bœuf à rôtir le kg. 2,80  
Bœuf à bouillir, 2,60  
Graisse de rognon 1,50  
Téléphone 19,94 Stand

**Sainfoin et trèfles**  
800 toises, à vendre, 1re coupe. A la même adresse, chars d'occasion, prix avantageux.  
Jules Rielle, maréchal, Sion

**Boucherie Albert Gaudet**  
Plainpalais-Genève  
On expédie franco contre remboursement:  
Bouilli, 1re qualité, le kg. 2,50  
Rôti bœuf, 1re. qual. » 3,50  
Graisse bœuf, 1re qual. » 1,80

**Coffrets**  
pr. particuliers, toutes grandeurs. Sécurité complète.  
**FICHET S. A.**  
1, rue du Grütli, 1 Genève  
Catalogue franco

DIRECTEMENT DE LA FABRIQUE!  
**Montres „Musette“**  
5 ans garantie — 6 mois crédit  
8 jours à l'essai

No 197  
Forte boîte nic. pur, Ancre 8 rubis  
Fr. 27.—  
No 198  
Forte boîte arg. contrôlé  
Fr. 39.—  
Acompte Fr. 12.—  
Par mois Fr. 5.—  
Au comptant 10% d'escomp.

En rembour. Beau choix en Régulateurs, Réveils, Bijouterie, tous prix! Demandez catalogue illustré No 28 gratis, aux seuls fabricants  
**FABRIQUE MUSETTE**  
La Chaux-de-Fonds  
Maison renommée, fondée 1871  
Cadeau à tout acheteur!

**Mme Vve Aubert**  
Sage-femme diplômée  
Rue Chantepoulet No 9, Genève  
Consultations — Pensionnaires  
Prix très mod. Tél. 63-56 M.-Bl.

**Dames**  
Retards, Conscils discrets par Case Dara, Rive 430, Genève

**Timbres en caoutchouc et en métal en tous genres TAMPONS**  
Marc GESSLER, Sion

# GRAND CONSEIL

Séance du 17 mai 1924

Présidence: M. Pouget, président

## Rapport du Tribunal cantonal

Rapporteur: MM. Kuntschen et Seiler.  
La Commission fait observer que certains juges instructeurs ne veulent pas tout leur temps à leur fonction; elle réclame d'y mettre ordre.

Le Tribunal cantonal demande au Grand Conseil de décider lequel du juge ou du greffier, doit rédiger les jugements.

La Commission prévoit que la rédaction du jugement doit se faire par le juge lui-même.

Le Grand Conseil approuve cette manière de voir par son vote unanime.

**Projet de loi sur la taxe des successions**  
La discussion de ce projet est reprise à l'art. 4 et se poursuit sans obstacle important dans une salle où les conversations à voix basse vont leur train.

A l'art. 6, M. Crittin, en une improvisation remarquable, demande l'allègement des charges grevant les petits héritiers; il voudrait exempter de la taxe au moins la valeur de fr. 2000 pour les successions ne dépassant pas fr. 5.000.

M. de Chastonay, en principe, n'est pas opposé à la manière de voir de M. Crittin; mais il voudrait limiter l'exonération aux successions seulement. Il demande le renvoi de cette proposition à la Commission.

M. Morand remercie la Commission d'avoir pensé aux sociétés littéraires et artistiques. Il voudrait y ajouter les associations sportives.

M. Crittin remercie M. de Chastonay, mais il maintient l'idée d'étendre aussi l'exonération aux donations. Il fait remarquer à M. Morand que les sociétés sportives sont comprises dans le texte sans les signaler nominativement.

La joute oratoire continue par l'intervention de M. Pitteloud qui ne veut pas exonérer les millionnaires même qui bénéficieraient d'un legs de fr. 2.000, ni les sociétés de simple récréation.

M. Dr. de Cocatrix intervient dans ce court duel d'avocats pour défendre les droits des sociétés d'histoire.

L'article 7, prête à discussion: MM. Cina et Clavien demandent que la moitié de la taxe soit versée aux communes, alors que le projet du gouvernement favorise surtout l'Etat.

M. Métry appuie les orateurs précédents. Tel n'est pas l'avis de M. de Chastonay qui défend la grosse part destinée à l'Etat: «ego minor les». L'Etat n'est pas dans la situation de la commune de Loèche dont les comptes bouclent par un bénéfice de fr. 38 mille. Le Chef du Département met toute son énergie à maintenir les taxes telles qu'elles figurent au projet.

Le peuple sera-t-il de son avis?  
Finalement, restent en présence deux propositions: celle de M. Cina demandant le partage des taxes en proportion égale entre les communes et l'Etat, et celle du Département et de la Commission, maintenant la répartition telle que prévue au projet.

Cette dernière est admise par l'Assemblée à une forte majorité.

M. Schröter voudrait savoir si on tient compte de la valeur vénale ou si l'on s'en tient à la valeur nominale.

M. de Chastonay trouve le texte clair comme le jour: la valeur vénale seule entre en compte.

M. Schröter voudrait que l'on s'en tienne à la taxe cadastrale pour les biens immobiliers; il défend avec chaleur cette manière de voir.

M. Métry, intervenant avec sa nervosité ordinaire, voudrait qu'on base les taxes sur les «valeurs de rendement» (murmures dans l'assemblée). Son collègue, M. Pitteloud dont la parole calme et assurée contraste agréablement avec le débit du précédent orateur, défend, au contraire, l'imposition basée sur la valeur vénale. Selon la Commission, c'est la façon la plus simple et la moins coûteuse d'opérer.

Le président de la Commission prie la Haute Assemblée de trancher cette question de principe et de ne pas la renvoyer à la Commission.

M. Lorétan préférerait pour base la taxe cadastrale, ce qui éviterait l'intervention d'une Commission coûteuse que nécessiterait la taxe vénale.

M. le chef du Départ. des finances, apporte un peu de calme dans cette bataille d'avocats. Il défend le principe de la valeur vénale, seule base des partages au moment des successions.

M. Schröter n'est pas convaincu. Il tient «mordicus» pour la taxe cadastrale qui est, en quelque sorte, le cheval de bataille des avocats du Haut-Valais, très chauffés aujourd'hui.

M. Métry formule une proposition de renvoi qui n'est pas acceptée.

Le chef du Départ. prévoit que la loi en discussion ne produira pas d'effets en faveur de la caisse cantonale si on se base sur la taxe cadastrale.

M. Lorétan soutient le principe de la taxe cadastrale pour les biens immobiliers et de la taxe vénale pour les valeurs mobilières.

M. Morand: M. Lorétan demande de baser la taxe sur la valeur cadastrale et donne le droit aux héritiers seuls de réclamer une autre taxe s'ils le désirent. Cette façon d'agir ne me paraît pas juste: elle empêchera l'Etat de percevoir les ressources basées sur la valeur réelle des propriétés. Quant à la valeur de rendement réclamée par M. Petrig, elle laissera échapper certaines propriétés, comme les villas, les propriétés d'agrément qui n'ont aucune valeur de rendement. L'orateur se rallie à la proposition de la Commission

et prie l'Assemblée de la voter.

M. Pitteloud: La loi fiscale que nous discutons est destinée à rapporter quelque chose à l'Etat; ces messieurs qui veulent, de différentes façons, s'en tenir à la taxe cadastrale n'ont pas l'air de s'en soucier.

La longue discussion prend fin. Le président met toute son énergie à débrouiller l'écheveau compliqué des propositions.

Finalement, le texte du projet est admis à une grande majorité.

La suite de la discussion continue tranquillement dans une salle à demi vidée.

Le quorum n'est pas atteint quand le Président propose de passer au 3me objet à l'ordre du jour.

La cloche sonne le rappel.

## Règlement d'exécution

de la Loi sur la Police du Commerce

Rapporteur: MM. Gross et Amherdt.  
Une intéressante discussion s'engage entre M. le conseiller d'Etat Burgener et M. Morand sur la façon de discuter le règlement d'exécution d'une loi, le premier voulant discuter chapitre par chapitre, le second demandant la discussion des règlements article par article.

La proposition de M. Morand est adoptée par l'Assemblée; les articles du règlement passent donc, les uns après les autres, au crible de l'examen jusqu'à la fin de la séance.

\*\*

Séance du 19 Mai 1924

Présidence de M. Pitteloud, vice-président

La lecture du protocole se fait dans le bruit. Mais la sonnette agitée par le sympathique président met fin à ce bavardage général.

## Diguement du Rhône

Le message concernant le projet de décret sur des travaux à exécuter pour le diguement du Rhône, dans la région de Viège, est lu, cette fois, dans un silence relatif. Les frais revenant à la charge de l'Etat (15%) s'élèveraient à frs. 48.000.

Renvoyé à une commission de cinq membres.

**Projet de décret fixant le tarif des permis d'établissement et des permis de séjour**

M. Travalletti rapporte. La Commission propose l'entrée en matière qui est votée. L'article unique semble accepté par l'Assemblée. M. Meyer, cependant, voudrait majorer les tarifs proposés.

M. le Conseiller d'Etat Kuntschen répond que la majoration proposée est suffisante, mais qu'il y a urgence et demande à voter ce décret en 2me débat.

L'urgence est votée.

## Convention pour les eaux de Saxel

Rapporteur: MM. Varone et Hallenbarter.  
La voix de stentor du rapporteur français souligne avec force le travail expéditif et affirmatif de la Commission. Elle propose de ratifier les décisions de l'Etat.

## Recours en grâce

Rapporteurs: MM. Varone et de Sèpibus.  
Lorsque commence la lecture du rapport, les fauteuils du gouvernement sont vides, sauf celui de M. Kuntschen qui est toujours à son poste. Puissent les jeunes imiter l'exemple de ce vieux soldat. Dix-neuf prisonniers réclament leur grâce; sont graciés Schnieder Maurice, Imboden Maurice, Solioz Alfred; Zuber Théophile, Kalbermatten Alexandre.

La suite des recours en grâce est renvoyée.

**Projet de revision de la loi sur l'enseignement scolaire**

En l'absence des rapporteurs, M. Thomas président de la Commission, propose, pour différentes raisons très plausibles, la non entrée en matière. La Commission unanime invite le gouvernement à étudier la question dans son ensemble.

M. Burgener n'est pas d'accord de refondre la loi de 1907 qu'il juge «bonne». Le Chef du Département met tout son art oratoire à défendre la revision partielle pour porter la période scolaire à un minimum de sept mois, pour introduire l'enseignement obligatoire d'un cours complémentaire des jeunes filles; pour porter à quatre ans la durée des cours de l'école normale. Il n'admet pas la non entrée en matière, mais un renvoi de la question au mois de novembre prochain pour tenir compte de différentes réclamations justifiées. Evidemment, l'introduction de ces améliorations de l'instruction publique entraînerait une dépense d'une centaine de mille francs, mais on laisserait au Conseil d'Etat la faculté de ne créer l'introduction de ces réformes que le jour où notre régime financier serait assaini.

M. Crittin: Il est certain que notre loi est un peu vieillotte, âgée qu'elle est de 17 ans. Il nous faut revoir ce programme pour avoir une loi tout à fait moderne. La situation du personnel enseignant, du reste, est actuellement hybride: il faut y mettre ordre. L'orateur se réserve de traiter le fond de la question lorsque le Grand Conseil étudiera la réforme générale. De graves questions se posent dans ce domaine. M. Crittin opine pour le renvoi et l'examen total de la loi.

M. Burgener marque son mécontentement des paroles de M. Crittin. Des milieux scolaires très compétents de la Suisse reconnaissent que notre loi est très suffisante. Nos programmes sont même «très touffus». L'esprit de notre enseignement est excellent. Pouvons-nous proclamer l'enseignement libre? Non, Messieurs, notre enseignement étatique répond à la liberté de l'enseignement. Nous n'avons pas besoin de modifier rien dans notre régime. L'enseignement protestant peut s'épanouir librement sous la protection de l'Etat. Notre édifice scolaire n'a pas besoin d'une autre base. Il ne peut pas être dans les intentions du gouvernement de rien changer dans notre enseignement.

La perfection, qu'il!

M. Crittin: Je n'ai pas l'intention de discu-

ter à fond la question. Je ferai seulement remarquer que M. le Chef du Département a avoué lui-même que le programme est touffu et chargé, donc M. Burgener reconnaît qu'il y a quelque chose à changer dans ce programme. Il y a, du reste, toute une série de cas où le régime actuel ne respecte pas la liberté complète de l'enseignement. La constitution fédérale n'est pas respectée. Notre programme d'enseignement doit être revu, il faut élaguer de ce programme toute une série de branches qui ne développent pas la raison, mais ne s'adressent qu'à sa mémoire. L'orateur demande une revision totale de la loi; en ce moment on discute les questions diverses qui se rattachent à l'enseignement. Nous n'avons qu'un monopole étatique aujourd'hui; mais nous ne jouissons pas de la liberté. L'orateur est partisan du renvoi.

M. Burgener ne peut pas laisser passer sans protester les paroles de M. Crittin. La laïcité scolaire, d'après M. Burgener, est respectée en Valais! L'art. 95 n'est pas en contradiction avec la Constitution fédérale. En bon casuiste, il défend le maintien des administrateurs de paroisse dans les commissions scolaires.

M. Défayes, se référant au dire d'Urban Gohier, demande que l'enseignement se doit de retenir le paysan au sol. Pour le retenir, il faut d'abord penser à l'instruction de la femme. Il faut donner plus d'importance au rôle de la femme dans l'éducation.

M. Charvoz, vu l'ampleur que prend la discussion, constate que la question doit être étudiée de plus près; il demande donc, d'accord avec la Commission, l'ajournement de cette question pour une étude approfondie. L'ajournement est voté.

## Loi sur la police des constructions

Rapporteur: MM. Bressoud et Gertschen.  
Cette discussion ne paraît pas intéresser outre mesure la Haute Assemblée: les bancs sont désertés; les fauteuils du district de Sierre, par exemple, ne sont plus occupés que par un seul député, M. Mudry, qui, en bon soldat, reste fidèle au poste.

La cloche rappelle nos législateurs récalcitrants. Ne leur en voulons pas trop: ce manque d'assiduité est souvent l'effet direct de l'incommodité de la salle; il faut vraiment être doué d'un certain courage pour braver la chaleur de ce, four sans air, et sans lumière suffisante.

La discussion de la loi sur la police des constructions ne se poursuit pas moins régulièrement, un peu lourdement, il est vrai, dans cette atmosphère somnifère. Les articles successifs sont adoptés, sans intéressantes discussions.

**Règlement d'exécution sur la police du commerce**

La discussion est reprise au chapitre II. A propos de la requête des maîtres bouchers, la Commission fait observer qu'en Valais, il y a deux catégories de bouchers: les bouchers établis comme tels et les petits bouchers colporteurs. La Commission ne croit pas pouvoir entrer entièrement dans les vues des maîtres bouchers voulant augmenter la taxe des colporteurs. Ceux-ci défendent en quelque sorte davantage les intérêts des producteurs. Quant au côté hygiénique, les autorités sont suffisamment armées pour sauvegarder la santé publique.

M. Défayes est très étonné de l'introduction de la requête des maîtres bouchers dans cette loi. Le colportage est formellement interdit par la loi fédérale. Restent les bouchers soumis aux patentes communales et cantonales. Ces bouchers se divisent en 2 catégories: 1. les bouchers qui font examiner leur viande à l'abattoir par l'inspecteur; 2. les bouchers ambulants qui vendent exclusivement les veaux et les cabris, viandes inspectées aussi. Cette seconde catégorie ne peut pas être classée parmi les colporteurs qui vont de porte en porte offrir leurs marchandises. Les réclamations des bouchers n'ont rien à voir dans cette loi, la matière étant réglée par une loi fédérale.

M. Schröter fait remarquer que le prix du bétail a très sensiblement baissé alors que la viande se vend toujours à des prix fort élevés; il demande si le Gouvernement est dépourvu de moyens de mettre à l'ordre les profits.

Répondant à M. Défayes, M. Gross, rapporteur, dit que la Commission pour sa réponse aux maîtres-bouchers s'est basée sur la Chambre de commerce. Il fait une demande de renvoi qui est adoptée.

La suite de la discussion est renvoyée et la séance levée.

avoir lieu qu'auprès de la Caisse de la Confédération. Les contre-valeurs qui ne seraient pas retirées jusqu'au 30 juin 1924 seront versées au Fonds des invalides.

## BILLETS DE BANQUE DE 5 FR.

L'approvisionnement de nouvelles pièces de 5 frs. étant suffisant, les caisses des C. F. F. sont invitées à ne pas remettre en circulation les billets de 5 frs., dont beaucoup sont en mauvais état de propreté.

## UN VOYAGE A VIENNE SANS SUCCES

Dans les théâtres parisiens, il est de coutume de projeter sur l'écran, pendant l'entracte ces mots lapidaires: «Français, chaque fois que vous en avez l'occasion, travaillez en faveur du franc. N'achetez aucun produit des pays à change élevé».

Doit-on s'étonner si cette phrase se retrouve dans d'autres pays, quelque peu modifiée contre la concurrence dangereuse du franc qui a perdu sa valeur?

On écrit, en effet, de Vienne, que la maison de mode parisienne bien connue Poirer, avait l'intention d'organiser avec ses mannequins, une exposition qui apporterait dans cette ville les toutes dernières nouveautés de la mode. Contre cette intention, les couturiers viennois protestèrent énergiquement en alléguant qu'une concurrence loyale n'était pas possible avec les produits français.

M. Poirer, sans se soucier de ces récriminations, vint à Vienne. Malgré toutes ses peines, il ne put réaliser son projet. Il tenta alors de montrer ses nouveautés dans des cercles privés; mais, là aussi, il échoua et se vit alors contraint de remballer ses articles et de quitter Vienne avec ses collaboratrices et ses nouveautés.

La clientèle distinguée de nos villes suisses, après s'être rendue compte des dangers économiques résultant de cette concurrence à armes inégales dont le commerce aurait été la première victime, aurait-elle agi comme les élégantes Viennoises?

# Canton du Valais

## EXPOSITION VALAISANNE A GENÈVE

Ce matin, lundi, a eu lieu, au Palais du Gouvernement, sous la présidence ad-interim de M. Charles Kuntschen, le dévoué secrétaire de la Chambre de Commerce, une réunion en vue de l'étude de la maquette de l'Exposition valaisanne qui se fera à Genève, du 4 au 12 octobre prochain, et de l'établissement des statuts de l'exposition. Etaient présents: MM. Troillet, conseiller d'Etat; W. Haenni, chef du Service de l'Industrie et du Commerce au Département de l'Intérieur; F. Giroud, président de la Société d'Agriculture; Marguerat, les peintres Bille et Dallevés, R. de Werra et J. Albrecht, membres du Comité d'organisation. M. Wuilloud, absent, s'était fait excuser. L'étude de la maquette a été renvoyée à une séance ultérieure. M. Duruz- a été nommé membre du Comité de presse pour le Valais.

## CHEMIN DE FER MARTIGNY-CHATELARD

Le compte de profits et pertes pour l'exercice 1923 boucle par un excédent actif de frs. 11.063 qui seront reportés à compte nouveau. L'excédent des recettes sur les dépenses d'exploitation a été de 314.429 francs (416.929 fr. en 1922).

## PRÉCOCITÉ

On a apporté aujourd'hui, à notre bureau de la «Feuille d'Avis», des cerises en état de maturité, et provenant d'un verger de M. Urban Germanier, président de Vétroz.

Le cas nous a paru assez rare pour être signalé.

## L'ARRIVÉE DES PÈLERINS A LOURDES

Les pèlerins de la Suisse romande, au nombre de 1700, conduits par Mgr Besson et M. le grand vicaire Delaloye, sont arrivés à Lourdes par un temps magnifique. Malgré la chaleur, le voyage s'est bien effectué. Les nombreux malades n'ont pas trop souffert du transport.

## L'HARMONIE MUNICIPALE A SIERRE

Sur des autos obligeamment fournies par d'aimables propriétaires séduits, les membres de l'Harmonie municipale de Sion ainsi que les aimables actrices et acteurs du club dramatique se sont rendus dimanche soir à Sierre, pour y donner le concert et la représentation dont nous avons déjà parlé. Ils étaient accompagnés de M. Jos. Kuntschen, président de la ville; de MM. les Conseillers Robert Lorétan, Fabien Exquis et Paul de Rivaz, qui ont voulu ainsi témoigner à la vaillante société l'intérêt qu'ils lui portent.

La «Gérontine» attendait nos musiciens à l'entrée de Sierre, et les deux sociétés ont fait leur entrée dans le vieux bourg aux sons des cuivres et des tambours.

Sur la place de Bellevue, les membres de la Municipalité ont fait un cordial accueil aux deux musiques, et leur a offert un excellent vin d'honneur.

Puis l'Harmonie s'est rendue à la Halle de gymnastique où avait lieu le concert.

L'auditoire était dense et a chaleureusement applaudi les exécutants, à chaque morceau du programme. Devant les applaudissements réitérés du public, l'Harmonie a donné un dernier morceau en plus du programme, à la satisfaction non déguisée des auditeurs.

La représentation de «La Maison cernée», a, de son côté, recueilli de non moins de chaleureuses ovations.

Une réunion familière réunit à l'Hôtel Bellevue les musiciens de l'Harmonie et de la Gérontine, les acteurs et actrices, les autorités communales de Sierre et de Sion.

Il y eut échange de discours entre le président de Sierre et celui de Sion, puis une vibrante allocution du président de l'Harmonie, M. Ph. Tavernier, remerciant les autorités serroises et la Gérontine de l'excellent accueil reçu.

De telles manifestations sont heureuses pour les bons rapports entre sociétés et autorités, on ne peut que les encourager.

## POUR LES ORPHELINS

Sous les auspices de l'Automobile-Club Section de Sion, une promenade des orphelins a été organisée hier, à destination de Montthey.

Transportés sur quatre automobiles, gracieusement offertes par leurs propriétaires, les orphelins ont pu, un moment, goûter d'un plaisir qui n'est accessible qu'aux gens fortunés. Ils ont été, en outre, l'objet de soins et d'attentions qui ont dû leur être très sensibles.

Honneur aux bonnes âmes qui ont bien voulu prendre une initiative aussi charitable; elle leur aura sans doute causé autant de joie qu'aux déshérités qui en ont été les bénéficiaires!

Les orphelins étaient accompagnés de M. le Rd. Chanoine Jean, de M. l'abbé Moos, d'une sœur Ursuline et de M. Hallenbarter.

## A LA CATHÉDRALE DE SION

On nous écrit:

Dimanche, 18 mai, il a été procédé solennellement, avant la Grnd'Messe, à l'installation des deux nouveaux chanoines de la cathédrale, nommés récemment le même jour, par S. G. Mgr Bieler; pour combler des vides tout dernièrement survenus à deux jours d'intervalle (MM. de Preux et Gsponer). Les futurs bénéficiaires des prébendes vacantes, MM. de Courten et Werlen — par une coïncidence curieuse, inspecteurs scolaires des deux districts formant limite entre le Haut et le Bas-Valais — quitteront le mois prochain leurs paroisses respectives (Sierre et Loèche-Ville) pour occuper la stalle dont ils viennent de prendre possession sous la présidence de Monseigneur.

Le corps capitulaire se trouve donc, à l'heure présente, dans son effectif complet de 10 membres, dont 5 appartenaient au Chapitre alors que celui-ci se recrutait lui-même. Les anciens titulaires dans ce cas sont MM. Meichtry et Nantermod, doyens, tous deux nés en 1844 et ainsi âgés de 80 ans. Les trois autres sont MM. Lager, Eggs- et Imesch. M. de Preux fut le dernier chanoine créé par le V. Chapitre avant la transmission à l'évêque du diocèse, en vertu du nouveau droit canon, de différentes prérogatives qu'il exerçait de temps plus ou moins immémorial et en retour de la cession desquelles il fut octroyé à perpétuité aux vénéralés chanoines, par S. S. Benoît XV, la faveur de célébrer au besoin la messe en chambre et de porter la croix pectorale qu'on remarque sur leur camail aux jours des principales fêtes religieuses.

S. G. Mgr Bieler a ainsi été dans le cas — depuis sa nomination directe par Rome en 1918 — de créer lui-même les cinq autres chanoines composant son Conseil et qui sont, par ordre d'entrée, MM. Delaloye, grand vicaire, Jean, Walther, de Courten et Werlen.

Puissent tous réaliser le vœu respectueux «Ad plurimos annos» que nous formons pour eux!

## LE PRIX DU LAIT

On nous écrit:

Un producteur s'est occupé des commentaires parus dans votre journal, relatif au prix du lait à Sion. Il en tire cette spirituelle conclusion que le commentateur a les côtes en long. C'est une perle! Mais cette réponse n'en est pas une. Il ne s'agit pas de savoir si l'auteur de ces commentaires parfaitement objectifs et exacts a les côtes en long ou en large, mais bien de dire la vérité. Du 1er mai 1923 au 8 mai 1924, jour où paraissent les commentaires, il s'est écoulé 12 mois et 8 jours, pendant lesquels le lait s'est vendu 40 centimes le litre et non 33, comme le dit erronément le rapport du secrétariat des producteurs de lait. Il n'y a pas à sortir de là, et le producteur récalcitrant n'y changera rien.

## CHRONIQUE LOCALE



## Mme LORÉTAN-BONVIN

Nous apprenons la mort d'une des doyennes de Sion, Mme Lorétan-Bonvin, mère de M. le Conseiller Dr Georges Lorétan, épouse de feu M. Gaspard Lorétan, le forestier bien connu. La défunte, âgée de 84 ans est décédée dimanche, après une longue maladie. Nous présentons à sa famille nos condoléances.

## NOS VÉTÉRANS

Ce matin est mort à l'asile des vieillards de Sion, où il s'était retiré avec son épouse, M. Melchior Beeger, ancien pâtissier bien connu à Sion, sa commune d'origine.

Le vénérable défunt avait atteint l'âge de 87 ans, étant né en 1837, c'était un des vétérans du Valais.

Parti tout jeune en Amérique (République Argentine), il y amassa une petite fortune, mais il y perdit son unique fils. A la suite de ce revers, il revint avec son épouse au pays natal pour y passer le reste de ses jours. La crise des changes porta un rude coup à sa rente viagère française et les deux octogénaires entrèrent à l'asile des vieillards où ils furent l'objet des soins les plus assidus et les plus dévoués.

La pauvre veuve, atteinte aujourd'hui de cécité, pourra-t-elle survivre longtemps à celui qui vécut 69 ans avec elle dans la plus harmonieuse communauté?

# SUISSE

## DEUX ENFANTS CARBONISÉS

Un incendie, qu'on suppose avoir été allumé par une main criminelle, a détruit aux premières heures du matin dimanche l'auberge-boucherie de l'«Aigle», à Amsch (Appenzell), fermée depuis quelque temps, abandonnée par son propriétaire M. Oswald. De la famille Lehmann, qui habitait la maison, le père put fuir par ses propres moyens. Sa femme et deux des enfants sautèrent par une fenêtre dans un filet, Mme Lehmann se blessa à la colonne vertébrale.

Une femme âgée put être sauvée par les pompiers. Les deux autres enfants Lehmann: un garçonnet de 10 ans et une fillette de 12 ans ont péri dans les flammes.

## REMBOURSEMENT DES BONS DE CAISSE DE 25 FRANCS

A la suite d'une décision prise par le Conseil fédéral, les bons de caisse de 25 frs. seront retirés de la circulation. Un délai de 10 ans, commençant le 4 juillet 1924, sera accordé pour le retrait et le remboursement. Jusqu'à cette date, les bons seront remboursés aux guichets de la Banque nationale. Après ce terme, le remboursement ne pourra

**LOCARNO par CENOVALLI**  
Baveno, Domodossola

Nous avons fait annoncer dans les Nos précédents notre promenade annuelle qui aura lieu les 24 et 25 courant. Une heureuse modification a été apportée à l'itinéraire sans qu'il soit besoin de changer le prix de frs. 34.— de la course, qui comprend le train et le bateau, le souper, le coucher, le déjeuner et dîner. Comme déjà dit, les élèves de nos cours jouissent d'un tarif de faveur et ne paieront que frs. 28,50 et nos sociétaires actifs bénéficient d'un subside de 3 francs.

Nous rappelons et complétons les autres renseignements généraux. Le départ aura lieu à Sion par le train direct, samedi à 11 h. 50 minutes, pour permettre l'arrivée à Locarno à 16 h. 30, où il sera tout de suite procédé à l'attribution des logements. Des promenades projetées à Brissago. A 13 h. 30, départ de Locarno pour Brissago. Le bateau touchera Baveno à 17 h. 15 et nous aurons environ 20 minutes pour préparer le train qui nous ramènera à Sion pour 20 h. 53. Prière de s'inscrire chez M. Oggier, avenue de la gare, Sion, ou auprès de l'un des membres du comité, jusque et y compris le 21 courant. Après cette date les demandes ne pourront plus être reçues, les formalités à remplir pour l'obtention du passeport exigeant deux ou trois jours.

Nos amis de Sierre nous accompagnent et nous ne pouvons que recommander chaudement à nos membres et au public en général, de participer nombreux à la magnifique excursion organisée. Tout le monde ne pourra en remporter une riche moisson d'agréables souvenirs.

Société Suisse des Commerçants.  
Section de Sion.

**THÉÂTRE DU COLLÈGE**

On nous écrit:

Qu'il me soit permis de faire ici une petite appréciation sur le théâtre donné par les étudiants du Collège de Sion.

Je ne veux pas m'arrêter sur le choix de la pièce. J'ai appris qu'il a été fait par un homme de valeur, plus apte que moi dans ce genre de travail. Le programme sous les yeux et la représentation bien gravée dans la mémoire, je ferai un petit aperçu sur quelques-uns des acteurs qui ont représenté la tragédie «Patriotisme», du R. P. Longhaye, lauréat de l'Académie française.

Le Comte Mokranoski a fait couler plus d'une larme. C'est dire avec combien de sentiment son rôle a été interprété. Dans le IV<sup>me</sup> acte surtout, il a été admirable. Le rôle de son fils Wenceslas, très difficile à bien rendre à cause de la diversité des sentiments qui l'animent, a été interprété avec beaucoup d'art. Il est bien entendu qu'on ne peut demander d'un jeune homme qui gravit les «planches» pour la première fois, ce que l'on exigerait d'un acteur professionnel. Mais suivons la liste, et arrivons à Sigismond, deuxième fils du Comte. M. V. F. a été parfait dans ce rôle. Je ne dis rien de plus, ce serait superflu.

Il me serait aisé de continuer ainsi à parler de chaque acteur en particulier, mais je m'arrête, car je pense que presque tous ceux qui liront ces lignes, ont assisté à la pièce et auront tiré eux-mêmes leurs conclusions, très flatteuses, je n'en doute pas, pour les jeunes acteurs ainsi que pour leur dévoué directeur. Relevons cependant la bonne volonté dont tous les étudiants ont fait preuve pour assurer la pleine réussite de cette soirée littéraire dont le souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Remercions encore les acteurs de la comédie pour les minutes d'hilarité qu'ils nous ont procurées ainsi que l'orchestre du Collège dont les productions, préparées avec soin, ont été très goûtées.

Jeose formuler le vœu, qui est celui de beaucoup de personnes, que cette représentation soit donnée encore une fois. P. T.

**ÉTAT-CIVIL**  
NAISSANCES

Barberini Armand d'Armand, de Sion. Joliat Charles, de Georges, de Courtételle. Jeaneret Georges, d'Arnold, de Travers. Pralong Blanche, de Joseph, de Salins. Anthanmatten Hélène, de Joseph, de Saas Grund. Valmaggia, Roger, de Pascal, de Merizzo (Italie). Wolff Étienne, de Jean, de Sion. Membrez Marthe d'Emile, de Courtételle. Schmid Ferdinand, de Léonce, de Waldhäuser. Mayor Laurence de Martin, de St-Martin.

MARIAGES

Mottier Alfred d'Alfred, de Salvan et Rannier Anna, de Paul, de Cros (France). Plancherel Georges, de Charles, de Fribourg et Schiefemayr Caroline d'André, de Steyr (Autriche). Wölleb Paul d'Abraham de Argovie et Lugenhühl Marguerite de Charles, de Eichi.

DECES

Rath Jacques, de Mathias, de Freudenstadt Wurtemberg 80 ans. Clausen Oscar d'Adolphe, de Sion, 36 ans. Emery Anna née Bagnoud, de Grégoire, de Lens, 40 ans.

**RESTAURANT Tea & Grill ROOM**  
LUNCH et DINNER Fr. 3.  
Asperges et spécialités tous les jours. 10 h. et 4 h. pâtés chauds

**Chronique agricole**

**ARBORICULTURE**

Les membres de la Société d'Agriculture de Sion, qui ont des propriétés situées entre le Rhône, la Sionne et la voie ferrée et qui désirent les voir visiter par les experts, sont priés de se faire inscrire chez M. O. Breuer, secrétaire, jusqu'au 1er juin. Les propriétés inscrites après cette date ne seront ni visitées ni primées. Le Comité.

**TRAITEMENT DES ARBRES FRUITIERS**

Vu la grande invasion de chenilles (cheimatobies et hyponomeutes) dont souffrent les arbres fruitiers tout particulièrement cette année, nous croyons devoir rappeler aux propriétaires qu'il est urgent d'appliquer un traitement insecticide soit au jus de tabac titré et savon noir, soit au savon au Quassia au 2%.

Société séduinoise d'agriculture  
Section d'arboriculture



**FOOTBALL**

**La Suisse bat la Hongrie: 4 à 2**

Après une belle partie tout à son avantage, la Suisse a battu la Hongrie par 4 buts à 2. Résultat vraiment superbe, car la Hongrie passe pour être une des meilleures équipes du continent.

**Sion mixte bat Equipe militaire 3 à 1**

Cette rencontre amicale s'est déroulée avant le match Monthey-Sierre. Elle a vu la victoire des Séduinois qui montrèrent une nette supériorité. Rappelons que la première fois Sion II avait dû s'incliner par 3 buts à 2. Cette fois-ci on se réhabilita. Le jeu n'eut rien de transcendant; il fut souvent quelconque, et l'on ne peut en faire un grief aux joueurs, car ils se dépensèrent en efforts alors que le soleil de feu dardait les équipiers de ses rayons. La seconde mi-temps fut raccourcie de 20 minutes, car le match Sierre-Monthey avait été fixé pour 3 h. 1/2 précises. L'arbitrage de M. Henri Calpini fut bon.

**Monthey II par Sierre I 3 à 2**

La victoire des Montheys étonnera beaucoup de personnes, car on escomptait un suc-

cess des Sierrois. Ces derniers ont moins bien joué que de coutume, il est vrai que l'on peut attribuer cette constatation à la température élevée de la journée. Monthey par contre a joué comme dans les grands jours.

Les équipes se rangent donc dans leur composition habituelle. Sierre bénéficie du coup d'envoi et Monthey a le toss pour lui. Sierre brise déjà, la première descente des Bas-Vallaisans et se porte à l'assaut des bois de Contat. Après 8 minutes, le jeu est arrêté pour faute des spectateurs qui envahissent les touches. Et la partie reprend ensuite avec ardeur. La défense montheysanne annihile toutes les attaques sierroises. Il n'y a pas un quart d'heure que l'on joue, lorsque, sur descente des avants de Monthey, Colombaz marque pour ses couleurs. Le but est applaudi de tous. Sierre continue à amorcer de nombreuses attaques, mais ses avants figent. Au lieu de shooter, ils s'adonnent à de courtes passes à quelques mètres des bois montheysans. Aussi de Preux et Brunner en profitent pour adresser des reproches à leurs coéquipiers. Monthey se fait menaçant et la défense adverse, où brille de Sépibus, a du travail en suffisance. A la 29<sup>me</sup> minute, de Preux reçoit un shoot violent qui occasionne une chute. Colombaz, encore lui, survenant en trombe, marque un beau but, dans le coin droit des filets. Un joueur montheysan charge peu après, d'une manière un peu dure. L'arbitre intervient et le réprimande pour la dernière fois. A maintes reprises Contat se fait applaudir pour ses arrêts de toute beauté. A ce moment les Sierrois se découragent un peu. Un corner tiré contre Sierre à la 39<sup>me</sup> minute ne donne rien, Brunner, jugeant préférable d'essayer le but, s'avance tout seul près des bois et tire un peu au-dessus. 2 minutes plus tard, la balle arrive au gardien de Monthey: les avants adverses s'élançant comme sur une proie, mais grâce à son habileté, Contat sauve son camp d'un but tout fait. Les spectateurs n'en reviennent pas et sont étonnés de voir le sanctuaire inviolé. Parfois, des situations dangereuses sont créées, mais il y a toujours quelqu'un pour sauver. La mi-temps est là et nous voici 2 à 0 en faveur de Monthey.

La deuxième moitié voit un sursaut d'énergie de la part des Sierrois. Mais ces derniers ont la «poisse» et ne marqueront que par 2 fois. La seconde mi-temps débute par un assaut sierrois. Paul de Preux, seul devant les bois de Contat, se paye le luxe de manquer une belle occasion. Le jeu devient plutôt personnel, et de ce fait, les joueurs se font souvent arrêter par leurs adversaires. Un corner échoit aux Sierrois, mais il n'apporte aucun changement. On se demande s'ils parviendront à sauver l'honneur. Il n'y a pas 15 minutes que la reprise a commencé lorsque soudain Sierre bénéficie d'un pénalty. de Preux, hélas, le rate, au grand mécontentement de tous. Monthey profite de toutes les occasions et marque un nouveau but. Ci: 3 à 0. Les joueurs s'énervent, on commence à babiller sans raison et sans arrêt. Dès lors le jeu perd de son intérêt. Sierre est maintenant supérieur; Gaillard marque le but tant désiré et Sierre, encouragé par ce succès, repart à l'offensive et marque bientôt un second but. On se demande si les représentants de la Noble Contrée vont égaliser; cependant, malgré de valeureux efforts ils n'arrivent pas à traduire.

Les meilleurs furent pour Sierre: de Sépibus, Gaillard, Brunner; pour Monthey: Contat, Colombaz, Borgeaud, Borella. L'arbitrage est sans commentaire: les décisions de l'arbitre furent bien vues par le public. E. Graven

**CYCLISME**

La course Bordeaux-Paris a été gagnée par Francis Péliissier, devant Masson et Alavoine. Ce dernier a effectué les 666 mètres du Parc des Princes, en 55 secondes, ce qui lui vaut la prime de 300 frs. offerte par l'«Auto».

**LUGANO Adler Hôtel.** Grd. Jardin. Chambres avec eau courante. Pens. dep. fr. 11, chambres fr. 3.50



**J'ECOUTE...**

LAUSANNE (HB II 800 m.) 8 h. et 13 h. 15, météo. Lundi 19, à 20 h. 15, concert de jazz-band par la Société d'Etudiants Stel-la. Mardi 20, à 20 h. 15, radio-concert.

GENEVE (HBI 800 m.). Tous les jours à 13 h. 15, météo; lundi 19, à 17 h., chronique sportive, information, nouvelles économiques. Mardi 20, à 17 h., chronique industrielle. A 20 h. 30, cours d'espéranto.

TOUR EIFFEL FL 2600 m.) 7 h. 40, 12 h. 15, 20 h., 23 h. 10, météo, 15 h. 45 et 17 h. 30, cours. 18 h. 15, radio-concert.

RADIOLA (SFR 1780), 12 h. 30, 16 h. 30, 20 h. 30, information, concert. Mardi 20 mai, à 17 h., causerie médicale; à 21 h. soirée littéraire: quelques femmes poètes.

BRUXELLES (410 m.) Lundi 19, à 17 h., concert à 20 h., causerie scientifique à 20 h. 15, concert. Mardi 20, à 20 h., causerie de la Croix-Rouge belge; 20 h. 15 concert (Massenet).

**Echos**

**Le corps humain vaut 5 francs**

Suivant une dépêche de Canyon (Texas), le docteur Pierle, directeur des études chimiques au West Texas Teacher's College, vient d'établir par des «recherches analytiques» que la valeur matérielle d'un corps humain de taille ordinaire est de cinq francs.

Si l'on résout en ses éléments constitutifs le corps d'un homme pesant 75 kilos, on s'aperçoit — déclare le docteur Pierle — qu'il contient la quantité d'eau nécessaire pour laver deux couvertures, assez de fer pour faire un gros clou, de la chaux en quantité suffisante pour blanchir un petit poulailler et assez de soufre pour tuer les puces d'un chien de bonne taille. Et le chimiste américain estime que, pour ces divers ingrédients, la dépense serait de 5 fr.

**Applications de la science hertzienne**

A la dernière séance de l'Académie de marine, le général Ferrié a exposé l'état actuel des applications de la science hertzienne à la marine. En dehors de la radiotélégraphie et de la radiotéléphonie, qui peuvent permettre à un navire de rester sans cesse en communication avec la côte, quelle que soit sa position sur les mers du globe, les ondes hertziennes ont apporté de grandes facilités à la navigation proprement dite. La détermination du «point» est considérablement facilitée par les «signaux horaires» émis par un grand nombre de postes de T.S.F. et par la radiogoniométrie.

En ce qui concerne la marine de guerre, la télémechanique permettra de conduire de loin des navires et des avions sans équipage, de diriger les manœuvres et le tir d'une escadre au moyen de signaux hertziens se traduisant par des signaux lumineux.

**L'humour aux Etats-Unis**

— Jim, j'aurais besoin de cinq dollars pour quelque temps.  
— Tu es bien sûr de n'en avoir besoin que pour quelque temps?  
— Oui, seulement pour quelque temps.  
— Eh bien, attends quelque temps; tu n'en auras plus besoin!

Le père de la jeune fille (au prétendant qui n'a pas froid aux yeux). — Ainsi, vous osez dire que vous feriez un mari idéal pour ma fille?

Le prétendant qui n'a pas froid aux yeux: — Oui, monsieur.

Le père de la jeune fille. — Vous n'avez cependant jamais gagné un dollar de votre vie.

Le prétendant. — Mais elle non plus, monsieur.

**ÉTRANGER**

**L'ORIENT-EXPRESS TAMPONNE UN TRAIN DE MARCHANDISES**

Un train de luxe venant de Constantinople est entré en collision, samedi, à la gare de Peltrane, avec un train de marchandises. Le choc a été formidable. Deux voitures de voyageurs ont été brisées.

Il y a des morts et des blessés. Le sous-chef de gare de Peltrane, affolé à l'idée qu'on allait lui attribuer la responsabilité de l'accident, s'est suicidé.

Les dégâts matériels sont très importants et sont évalués à plus d'un million de francs. Des secours ont été envoyés.

Les voyageurs indemnes ont continué leur route dans un train spécial.

**UNE NOUVELLE GUERRE AERIEENNE**

Voici qu'après avoir appris à manœuvrer successivement des fusils, des mitrailleuses, des canons, des appareils photographiques, des postes de T. S. F., les aviateurs vont avoir à acquiescer le maniement de gigantesques soufflets à poudre... insecticide.

Il de s'agit pas de détruire les «totos» d'une future armée en campagne, mais de désinfecter des cultures ou des forêts infestées par des insectes parasites.

Des expériences très concluantes ont été faites en Amérique, où des plantations de cotonniers ont été sauvées de la destruction par des pulvérisations d'arséniate de soude faites par des avions.

On pense que ce procédé pourrait arrêter les invasions de sauterelles en Afrique du nord.

M. Oscar Emery et ses enfants présentent leurs remerciements très sincères aux personnes qui de près et de loin leur ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

**Vente aux enchères**

L'avocat Joseph Rossier, à Sion, exposera en vente aux enchères publiques qui seront tenues à la grande salle du Café Industriel, à Sion, le dimanche 25 mai courant, à 14 h. un CHALET neuf, comprenant 5 chambres, cuisine et cave, avec écurie et terrain attenant, d'environ 3400 m<sup>2</sup>, sis aux Mayens de Sion, au lieu dit «Terraillet», ainsi qu'un droit d'eau au Bisse de Vex.

Le chalet est en partie meublé. Conditions favorables. Pour tous renseignements et traiter s'adresser au soussigné.

JOSEPH ROSSIER, avocat.

**SOCIÉTÉ SUISSE DES COMMERÇANTS**  
Section de Sion

Samedi et Dimanche, 24 et 25 mai

**GRANDE PROMENADE**  
**LOCARNO-BRISAGO**

par Centovalli

Traversée du Lago-Maggiore, Pallanza-Baveno Retour par Domodossola-Simplon (4 h. de bateau). Finance d'inscription: Frs. 34.—

Prière de s'inscrire chez M. Oggier, assurances, ou auprès d'un membre du Comité. (Voir communiqué) LE COMITE.

**CHANGE A VUE**

19 Mai 1924

(Cours moyen)

|                     | demande | offre |
|---------------------|---------|-------|
| Paris (chèque)      | 31,80   | 32,40 |
| Berlin              | —       | —     |
| Milan               | 25.—    | 25,30 |
| Londres             | 24,55   | 24,70 |
| New-York            | 5,60    | 5,70  |
| Vienne (le million) | 79,25   | 80,25 |
| Bruxelles           | 27,30   | 27,80 |

VII

En vente

La future compagne d'Irène avait quelques années de plus qu'elle; mais l'intelligence dégoûdée de la petite créole compensait et au-delà cette différence.

Francine était, comme sa mère, une bonne pâte malléable de créature, incapable de dire non; massive et rustaude, n'y voyant pas plus loin que le bout de son nez court, avec de bonnes joues bien rouges, de bons gros yeux reflétant tout à tour l'admiration béate et la crainte naïve; poltronne comme une grenouille, inoffensive comme un poulet, tranquille comme une pierre, trop bornée pour concevoir idée et, par conséquent, pour en souffler aucune à Irène, capable tout au plus à saisir les finesses du jeu de cache-cache... enfin; juste ce qu'il fallait pour la circonstance, où il s'agissait d'amuser l'esprit léger de la nièce, sans toucher à ce petit cœur que la tante comptait bien se réserver exclusivement.

Irène s'habitua tout de suite à cette nouvelle camarade dont la docilité absolue ne lui déplaisait pas.

Elles faisaient le dimanche, et parfois pendant la semaine, de bonnes parties qui rendaient toutes roses les joues d'Irène et calmaient les inquiétudes de l'astucieuse tante Ulrique.

Quant à Saint-Ange, il jouait qu'on faisait beaucoup d'honneur à sa fille, mais il continuait à accueillir les visites plus fréquentes de celle-ci avec cette même indifférence bourru qui lui tenait lieu de sentiment paternel. Absorbé dans le culte de ses maîtres, il n'avait jamais pu pardonner à Eudoxie sa trahi-

gues heures des journées d'hiver, quelque ouvrage choisi dans sa bibliothèque.

Francontal lisait très bien, avec beaucoup de goût et de mesure. Sa voix, au timbre agréable et voilé, berçait doucement les rêveries d'Ulrique et endormait complètement le bon Flavien. N'importe! il ne se rebutait pas, se figurant de bonne foi qu'il arriverait à convertir ses amis aux charmes de la littérature, et ne s'apercevait pas de l'intérêt puissant qui s'éveillait dans les grands yeux d'Irène.

Les grandes personnes sont si naïves qu'elles comptent toujours sur l'incompréhension des enfants, et ceux-ci sont tellement roués qu'ils cachent fort habilement leur intelligence éveillée pour la mieux mettre à profit.

C'est ainsi que, dès l'âge de huit ans, Irène des Ormels fut initiée aux beautés de «Paul et Virginie» et sut les apprécier.

Était-ce l'évocation de l'île lointaine de la mer d'argent, du soleil d'or, des huttes enfouies sous les palmiers, des grandes forêts vierges et des bois de cocotiers, des nègres labourant les champs de riz et recueillant les mangues et les bananes, le tableau poétique de cette existence à demi-sauvage des Pamplemousses, les souvenirs du pays natal que chaque page rappelait aux deux créoles? Le fait est que jamais poème plus admirable ne fit plus délicieusement vibrer la voix du lecteur ni le cœur de celle qui l'écoutait.

La petite rusée devait bien se douter, cependant que cette histoire-là n'était pas faite pour elle, car, de peur qu'on lui en supprimât la fin jusqu'à la dernière ligne, elle tint ses paupières baissées et sa bouche close.

Puis, quand ce fut bien fini, que la mort

de Paul et de Virginie ne laissa plus d'espoir, Irène, s'abandonna à la fougue de ses réflexions. Elle fondit en larmes, déplorant le triste sort de ses héros, et déclarant que, quant à elle, on ne l'aurait pas emmenée comme Virginie, qu'elle n'aurait pas quitté les Pamplemousses ni la bonne maman, ni Domingo, qu'elle resterait toujours dans sa case, c'est-à-dire dans la tour de Croissy avec tante Ulrique... Seulement...

Elle hésita.

— Quoi donc? fit tante Ulrique, satisfaite de cette conclusion.

— Seulement, je voudrais...

— Qu'est-ce que tu voudrais?

Irène n'avait pas l'habitude de cacher ses fantaisies.

— Je voudrais un Paul dit-elle bravement. Tout le monde se mit à rire.

Enhardie par ce succès, l'enfant continua après une minute de réflexion:

— Je voudrais que mon Paul fût Philippe Trémont. Il est si gentil, mais si loin.

Et, attendrie, tant par le trépas de Paul et de Virginie que par le souvenir de Philippe Trémont, Irène se mit à sangloter.

— Qu'est-ce que Philippe Trémont? demanda, en fronçant les sourcils, Ulrique, qui n'avait jamais voulu approfondir l'épisode de la Malmaison.

Irène, très bavarde surtout quand un sujet la touchait particulièrement, sécha ses larmes pour répondre avec volubilité par un éloge aussi enthousiaste qu'embrouillé; puis, sentant qu'elle avait imprudemment abordé le sujet brûlant, et laissant à Francontal et à Flavien le soin d'arranger l'affaire, elle

s'esquiva avec une cabriole sous prétexte d'aller raconter à Saint-Ange les malheurs de Paul et de Virginie.

A l'instinct soulagement de Francontal, Ulrique n'entra point dans de périlleuses complications.

Elle resta pensive, au coin du feu.

Puis, d'un ton sérieux.

— Il manque quelque chose à cette enfant et si nous ne le lui donnons pas, sa tête se montera et nous en aurons des résultats fâcheux.

— Que peut-il lui manquer auprès de vous? soupira Francontal.

— La société d'autres enfants, indispensable à son âge.

Francontal regarda Ulrique avec admiration.

— Vous pensez à tout. Mais où trouver des enfants.

— Voilà le plus difficile. Nos amis d'autrefois sont dispersés aux quatre coins du monde et je ne laisserai pas ma nièce dérouter avec des manants.

Ulrique médita un instant.

Si elle avait trouvé aussi vite les causes du mal et le remède à y apporter, c'est que deux choses lui avaient ouvert les yeux: l'amour maternel d'avoir et le sentiment qui accompagne ordinairement tous les amours: la jalousie.

Ne fallait-il pas à tout prix chasser bien vite du cœur d'Irène le souvenir importun de Philippe Trémont.

Et, comme l'amour n'attend guère et la jalousie pas du tout, il fut décidé que, jusqu'à ce qu'on trouvât mieux, la fille de Saint-Ange, la petite Francine, en venant tous les dimanches voir son père, partagerait les jeux d'Irène.

**L'HOMME BLANC**

par  
Champol

Irène contempla avec ravissement « Ambroise ou Voilà ma journée! », nourrissant sa bienfaitrice du fruit de ses travaux: « Delphine », la jeune demoiselle sensible donnant ses boucles d'oreilles à une pauvre mendicante; « Eugène, ou les suites d'une indiscretion »; et tous les autres héros dont les exemples contradictoires aboutissaient tous à la même fin édifiante et morale.

Mais ce qui lui paraissait bien autrement intéressant, c'était de lire les aventures extraordinaires par lesquelles le bien était récompensé et le mal puni, de se demander ce qu'on aurait fait à la place de ces enfants-là, vivre pendant une heure dans leur société beaucoup plus récréative que celle de Jocko et de tante Ulrique.

Celle-ci ne se doutait guère qu'un livre pût produire tant d'effet sur l'imagination et elle ne soupçonna rien lorsque Irène, prise d'un goût subit pour les jonchets et le jeu du solitaire, n'eut pas de plus grand plaisir que de rester pendant toute l'après-midi, assise devant une table, se livrant à ses passe-temps paisibles, sans un mot ni un mouvement.

Cette conversion soudaine concorda avec une idée de Francontal, l'idée bien saugrenue de lire à haute voix pour abrèger les lon-

**Du calme!** Pourquoi vous presser? Tout ce qu'il vous faut pour faire votre bouillon, c'est de l'eau chaude et du Bouillon Maggi en Cubes. Signes distinctifs du Cube: le nom Maggi et les étiquettes jaunes et rouges.

**Vous apprendrez l'allemand**

tout en vous préparant pour le commerce, l'administration, la banque, les postes, hôtels, langues étrangères ou cours supérieurs (cours de diplôme). Demandez le prospectus, Ecole de Commerce Gademann, Zurich

**TIR FEDERAL**

18 Juillet — 5 Août 1924

**à Aarau**

CENTENAIRE

**Journal officiel de la fête**

Journal bien rédigé, bien conçu et illustré. Excellent organe de publicité avant, pendant et après la Fête

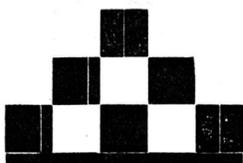
ENORME TIRAGE

Régie exclusive des annonces

PUBLICITAS S. A., SION

Téléphone 236

Demandez prospectus détaillé



Désirez-vous vendre, acheter, louer?

?

Cherchez-vous un emploi?

?

Avez-vous besoin d'un employé d'un domestique?

?

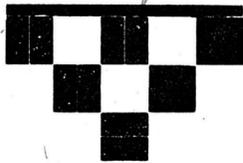
Voulez-vous pourvoir votre service d'hôtel, de café, etc.

?

**Insérez**

une annonce dans le Journal & Feuille d'avis du Valais

très répandu dans tout le canton



**VOUS CHERCHEZ UNE PLACE ?**

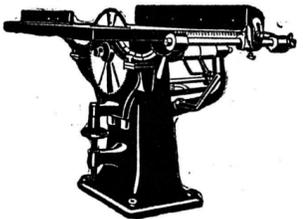


Lisez donc les annonces

PUBLICITAS

Soc. anon. suisse de publicité

**Ateliers de constructions RAUSCHENBACH S.A. SCHAFFHOUSE**



Machines modernes pour l'industrie du bois

Qualité supérieure

Demandez catalogues et devis.

Bureau de vente exclusif pour toute la Suisse romande C. FELIX, Boulevard de Grancy, 8. LAUSANNE

**BANDAGES HERNIAIRES**



ne peut produire l'effet voulu que s'il est adapté pour chaque cas par une main experte

**La Maison M. SCHAEERER S. A.**

s'est fait depuis de nombreuses années une spécialité dans ce domaine, tient continuellement un grand choix en ces articles et exécute sur mesure n'importe quel modèle spécial, sous garantie absolue pour une qualité irréprochable et une adaptation parfaite.

LAUSANNE — Rue Haldimand 9 — LAUSANNE Téléphone 86,72

**IMPRIMERIE**

**GESSLER**

RUE DE LA DENT-BLANCHE SION

- |                   |                             |
|-------------------|-----------------------------|
| ACTIONS           | STATUTS                     |
| FACTURES          | JOURNAUX                    |
| BROCHURES         | AFFICHES                    |
| CATALOGUES        | PROGRAMMES                  |
| Cartes d'adresses | Têtes de lettres            |
| Memorandums       | Circulaires                 |
| Enveloppes        | Faire-part                  |
| Registres         | Tableaux                    |
| Chèques - Traités | Cartes de Visite            |
| Brochures         | Etiquettes de vins          |
| Prix-courants     | Travaux pr. administrations |
| Menus - Volumes   | etc.                        |
| etc.              | etc.                        |

Travail prompt et soigné

PRIX TRES MODÉRÉS

Pourquoi comptons-nous plus de

**20.000 Dames**

parmi nos clientes? Parce qu'elles savent que leurs bas déchirés sont réparés de façon irréprochable au prix de 65 cts. (avec 3 paires on fait 2 paires), ou réparés pour 95 cts., avec du tricot neuf. Un essai et vous serez aussi notre fidèle cliente! Bas neufs au prix de réclame.

FABRIQUE DE RÉPARATION DE BAS, 2026 FLUMS (St-Gall)

**LA ROBE DE LIN**

En 1920, le matin de Pâques, Mathieu et son fils tinrent un conciliabule dans l'île, en se cachant comme des conspirateurs sous un saule qui déroulait ses cocons verts, et non loin du rosignol qui dédiait au printemps quelques strophes de sa façon. Quand le conciliabule fut terminé, Mathieu et Gaston, rayonnants, allèrent trouver Nicole. Elle était dans sa chambre, elle s'habillait pour aller à la messe. Robe de laine grise, chapeau de paille noire, souliers plats, gants de coton. Elle était prête.

Mathieu fit entrer son fils, referma la porte et s'approcha, d'un air embarrassé. A voir trembler son menton court, on aurait pu deviner qu'il avait quelque chose d'important à dire.

Nicole, commença-t-il, à l'occasion de Pâques, nous voudrions, Phébus et moi, que tu fusses bien heureuse.

Mais, je le suis.

Que tu le fusses davantage.

Et comment?

En acceptant ces deux papiers qu'on nous a remis, hier, pour quelques hectolitres de maïs, et en nous promettant d'en faire bon usage.

Elle regarda les papiers. C'étaient deux billets de mille francs. Elle rougit.

Et qu'entendez-vous par bon usage? demanda-t-elle.

Tu vas te commander une belle robe.

Oh! voyons! Une robe de deux mille francs...

Oui, de deux mille francs, nous t'en

prions tous les deux. Depuis que tu es ma femme, tu n'as pas pu t'habiller à ton goût. Que de fois, à Biarritz, devant les magasins où les couturiers de Paris exposaient leurs derniers modèles, je t'ai vue en contemplation! Tu soupirais, désirais, enviais... Et tu rentrais si triste! Nous ne voulons plus que tu sois triste. Nous gagnons beaucoup d'argent. Ma sœur Rosine nous l'abandonne presque tout. Il est juste que tes désirs soient les premiers satisfaits... «Une belle robe que je mourrai sans avoir porté une belle robe!» Que de fois, depuis vingt-cinq ans, ces paroles t'ont échappé!... C'était bien naturel. Commande, Nicole! commande une belle robe à un grand couturier! Si deux mille francs ne suffisent pas, nous trouverons encore de l'argent. Commande, choisis! Une robe de dentelles, une robe de princesse, une robe de maman heureuse... La plus belle robe que tu aies jamais vue, prends-la! Et tu nous feras bien plaisir... Mais, quoi, tu pleures? Oh! Phébusot, mets un peu de soleil sur ta maman qui pleure! Embrasse.

Nicole sentit les bras de son fils autour de son cou. Oui, elle pleurerait. C'était si bon d'entendre cela, de vivre cette heure-là, par ce matin de Pâques, où la terre en germination voulait ressusciter comme le Christ. Elle essaya de parler, mais elle ne put pas: les sanglots la secouaient. Et pendant cette minute de silence, on entendit, dans l'île proche, la voix du rosignol, qui, lui, pouvait dire sa joie, son amour et sa gloire.

Il y avait un miroir en face de Nicole; quand elle rouvrit ses yeux, elle se vit là dedans, telle que les ans l'avait faite: une vieille femme au visage flétri, à la taille déjetée, au dos rond, comme si le corps vou-

lait déjà se pelotonner sous terre. Et un nouveau sanglot agita ses épaules.

Merci, dit-elle, un moment après, en serrant plus fort son fils sur sa poitrine et en prenant une main de son mari — main rude aux doigts, mais douce au cœur. — Merci, Mathieu et Gaston! Une robe de dentelles? Bien certainement, autrefois... Mais, à présent... Je suis trop vieille pour porter une robe de dentelles, surtout à la campagne. Je pleurerai là-dessous; je penserais à ma jeunesse morte, à ma beauté morte... La seule robe que je puisse désirer maintenant, la seule qui m'ira bien, c'est...

Elle s'interrompit, la gorge serrée par l'émotion.

C'est quoi? demanda Mathieu. Dis-le nous, la robe que tu désires! Et, si nous pouvons...

Oh! vous pouvez. Ce n'est pas une robe de perles... Te rappelles-tu, Mathieu, ce que tu m'as dit, il y a vingt ans peut-être, un jour où j'avais eu le tort de me plaindre encore et de trouver notre pauvreté trop lourde? Tu m'as dit: — oh! je me rappelle, moi! — tu m'as dit à peu près: «Qu'importe la richesse, la grande vie, les belles robes? L'essentiel est de s'estimer et de se sentir propre. Tu ne pourras peut-être jamais te payer une robe de dentelles; mais tu pourras, après ta mort, te faire ensevelir dans une robe de lin. Voilà ce que tu m'as dit Mathieu, et tu avais cent fois raison. Et maintenant que je pourrais me la payer, la robe de dentelles, je n'en veux plus. Je ne veux que la robe de lin. Et je dois t'avouer que j'y ai pensé souvent, depuis lors, que j'y pense de plus en plus: une robe de lin, toute blanche, bien

simple, pour faire mon entrée dans le monde... dans l'autre: le seul où je serai admise.

Nicole s'interrompit encore. Mathieu lui nouait ses bras au cou et Gaston s'agenouillait devant elle.

Et même, l'ai-je méritée, cette robe de lin? put-elle reprendre, quand les baisers du mari et du fils eurent libéré ses lèvres. Je n'en suis pas certaine. J'ai eu tant d'hésitations, de doutes, de révoltes...

Tu n'aurais pas été une femme, si tu n'avais pas eu des révoltes, dit Mathieu.

Et Gaston dit à son tour:

Oh! maman, aucune sainte ne l'a méritée mieux que vous, la robe de lin. Mais n'en parlez plus! n'y pensez plus! Dieu se fâcherait de nous voir pleurer le matin de Pâques.

Si, je dois en parler, je dois la préparer! lui répondit Nicole. Et, puisque vous m'en croyez digne, j'espère que vous me laisserez disposer d'un champ, là-haut, au «Petit Rey». J'y sèmerai du lin moi-même, je cueillerai ce lin moi-même et je le décortiquerai, je le filerai, je le tisserai moi-même, puisqu'il y a, ici, un métier de tisserand que nous pourrions remonter bientôt. Et, quand la toile sera faite, je la taillerai et je la coudrai; et ce sera ma robe pour paraître devant Dieu... Oh! il faudra du temps pour tout cela; mais j'espère que la mort me fera grâce quelques années encore. En attendant, Mathieu, reprends ces papiers, je t'en prie et emploie-les à autre chose: à bâtir la maison de l'île, à la faire belle et artistique; ainsi que tu l'avais rêvée. Et nous y serons bien heureux tous les trois... Jean Rameau.

**BIBLIOGRAPHIE**

**Ce que pensent les enfants**, par Alice Descœudres. Editions Forum, Neuchâtel. fr. 2.50

Mlle Descœudres, professeur à l'Institut J.J. Rousseau, commence ici la publication d'importantes enquêtes, portant sur des milliers d'enfants de tous les milieux, sociaux, en Suisse, en France, en Belgique et en Allemagne. Le présent opuscule est consacré à l'alcoolisme et à l'abstinence. Il sera lu avec le plus vif intérêt par tous ceux qui veulent pénétrer et connaître l'âme de l'enfant, par tous les parents et les éducateurs. L'énorme travail auquel s'est voué Mlle Descœudres nous vaut un document passionnant et de première valeur. «Ces observations abondantes, écrit M. I. Dr. H. Bersot, si patiemment rassemblées, si intelligemment fouillées et classées, sont de véritables tranches d'humanité, toutes palpitantes de vie, riches de pensées qui jaillissent, incisives et pressantes dans leur simplicité fruste et franche, brûlantes de passions qui s'éveillent, d'amour ou de haine absolus.»

Les conclusions psychologiques de l'auteur ajoutent encore à l'intérêt de ce vivant et savoureux petit livre; qu'il faut lire.

**Mesdames!**

L'hygiène entretient la beauté. La Crème Ivoire (recette orientale) est celle, par excellence, qui donne un teint frais et beau. Elle ne doit pas manquer sur votre table de toilette.

Eudoxie, elle, restait toujours confinée dans sa chère loge, bien que le triste état du propriétaire du château des Ormels laissât toute liberté à la valetaille.

En dépit de ses quatre-vingts ans, de ses attaques répétées, des bons soins de ses héritiers, le vieil intendant traînait encore sa misérable existence de lampe fumeuse, sans doute par ce caprice de la nature qui, malgré la raison, fait quelquefois durer les pots fêlés plus longtemps que les autres.

Enfin, il mourut au commencement de l'année 1804.

Francine vint porter cette nouvelle à la Tour en mangeant une galette et en pleurant abondamment avec cette facilité larmoyante de ceux pour lesquels les larmes sont un usage. Encore ces larmes-là furent-elles les plus sincères que récolta le défunt.

Le trépas, depuis longtemps prévu, mit cependant en branle un certain nombre de personnes. Ses héritiers d'abord, une bande innombrable de petits cousins qui envahit bien vite l'étude du notaire Rairu, avoué du défunt, l'interrogeant avidement sur la succession.

De testament, il n'y en avait pas, le père Marc s'était trouvé, par sa folie soudaine, incapable d'avoir de dernières volontés, encore plus d'en consigner par écrit.

Le partage de ses biens devait donc, comme le disait sentencieusement Me Rairu, «être réglé par la nature assistée de la loi.» Dès longtemps, le digne avoué de Bayeux, qui savait ne rien perdre, pas même le temps, s'était amusé, à ses moments de loisir, pour s'égayer par des idées agréables, à distribuer

dans son esprit, cette succession non encore son, et Francine portait la peine des fautes maternelles, sort injuste réservé à bien des malheureux enfants par l'un des auteurs de leurs jours, vengeant sur sa progéniture la maladresse de son propre choix.

ouverte, et à se retracer la généalogie des Mathieu et des Thomas appelés à la partager. Aussi, connaissait-il parfaitement d'avance la moindre parcelle de terre, le plus petit neveu à la mode de Bretagne, ce qui facilitait et abrégé énormément la tâche que la mort de son client mit enfin sur le chantier.

Des mineurs... licitation... vente forcée, déclara-t-il tout de suite.

Il aurait été bien surpris, Me Rairu, s'il avait su que d'autres se trouvaient aussi bien au courant que lui de la succession Claude Marc.

A Normand, Normand et demi.

Voilà bien des années que Saint-Ange guettait, lui aussi la fin de son ancien camarade, et dévotement pria chaque soir l'Homme Blanc de venir étrangler tout à fait le mécréant, dénouement qui lui semblait indispensable, et même urgent dans l'intérêt de ses maîtres.

Aussi, dès qu'il sut la nouvelle, se dit-il avec un battement de cœur:

— D'ici trois mois, le château des Ormels sera en vente!

Son œil brillant de convoitise matoise rencontra le regard étincelant d'Ulrique. Ils se comprirent, et formulèrent sa pensée, Saint-Ange murmura:

— Oui, mademoiselle, nous l'avons! Nos 60.000 livres en sont devenues 80.000, per-

sonne n'osera enchérir. L'argent est rare... et puis... l'Homme Blanc...

Il se tint jusqu'à la vente; Ulrique ne put lui arracher un mot de plus.

Seulement, le bruit se répandait dans le village, dans les environs, jusqu'à Bayeux, voire même à Caen, que le château était tout délabré, qu'il menaçait ruine, qu'il nécessiterait des réparations coûteuses; que les terres, mal cultivées, avaient baissé de valeur, sans compter que l'Homme Blanc, malgré toutes les révolutions, gardait des droits imprescriptibles. On en avait eu un récent exemple, et les anciennes légendes, les histoires fantastiques, ravivées, augmentées, reprenaient une nouvelle vigueur.

Certes, Saint-Ange avait en l'Homme Blanc une foi sincère; mais, pratique avant tout, il ne croyait pas lui manquer de respect en tirant profit de son culte.

Du reste, l'Homme Blanc ne demandait pas mieux que d'aider au retour de sa descendance dans la vieille demeure. Ce retour depuis si longtemps rêvé, préparé, décidé par le fidèle serviteur,

En douter eût, pour Saint-Ange, semblé un crime. Les pierres du noble château faisaient partie de la vieille famille; c'était quelque chose de sa noblesse, de sa gloire, que la Providence n'avait pas voulu laisser indéfiniment entre des mains étrangères.

Saint-Ange mêlait donc dans ses projets l'exaltation d'un croisé à la roublardise d'un procureur.

Nul ne semblait plus apte que lui à cette besogne, qu'il regardait comme une mission divine; on lui laissa son entière indépendance. Muni de la procuration générale d'Ulrique et

de Flavien, il réalisa leurs fonds, que, du reste, il avait toujours gérés avec un rare bonheur.

Quand vint le jour de la vente, pour laquelle, sur tous les murs de Bayeux et des villages avoisinants, on colla de grandes affiches, portant en grosses lettres: «Vente par licitation au tribunal de Bayeux de la terre et du château des Ormels, etc...» il était prêt et, malgré l'émotion qui l'envahissait dans un moment si solennel, il se sentait certain de réussir, tant ses mesures avaient été bien prises, tant la moindre chance d'insuccès se trouvait prévue et évitée.

Malgré sa confiance absolue en Saint-Ange, Ulrique avait beaucoup souffert pendant ces trois mois.

Peu à peu, la perte du château, qui avait suivi de si près d'autres pertes plus cruelles, s'était effacée, sinon de ses souvenirs, du moins de ses préoccupations journalières, le bâtiment de l'usurpateur adoucissait ce qu'il y avait de vindicatif dans ses regrets. Son impuissance à remédier à cet état de choses, puis l'habitude avaient fait le reste.

Saint-Ange venait de réveiller toutes ses amertumes, tous ses ressentiments, en lui montrant comme possible, comme probable, comme assurée, cette restauration qu'elle n'osait plus désirer.

Un prince, habitué à l'exil, qu'on arrache à son repos forcé pour en faire un prétendant, doit éprouver ce qu'elle éprouva: un mélange confus d'agitation, d'espoir, de craintes, plus douloureux que la résignation.

Flavien restait calme, presque indifférent, plutôt effrayé que joyeux devant la perspective d'un changement radical dans son exist-

tence, du transport périlleux de ses livres et de ses herbiers. Il ne se rappelait que trop ce que lui avait coûté le dernier déménagement.

Irène, à laquelle on avait eu soin de cacher l'affaire, se trouvait au courant des moindres détails. Elle suivait de son œil malin les agissements et les cachotteries des grandes personnes, et, la nuit, dans son petit lit, rêvait de l'Homme Blanc dont elle avait un peu peur, et d'un beau château comme ceux qu'on trouve dans les contes de Mme d'Aulnoy.

Quant à Francontal, pouvait-il ne pas partager l'émotion de son amie?

La perspective de la voir rentrer dans la demeure de ses pères le ravissait. Si noble cadre convenait à si noble image. Francontal avait fait souvent le tour du vieux château, y évoquant la jeunesse forte et virile d'Ulrique, puis, les scènes terribles où son caractère s'était montré si grand.

Ce temple était le seul digne de son idole. Et puis, avec le château, se vendraient de bonnes terres, d'un rapport sûr, et si le capital d'Ulrique et de Flavien suffisait à cette acquisition, leur revenu se trouverait triplé.

Les achats de propriétés étaient, en ce temps-là, d'excellentes affaires. Ils se ressemblaient des ventes de biens nationaux et du discrédit des assignats; aussi, avec très peu d'or, pouvait-on avoir beaucoup de terres et, d'autre part, la rareté de l'argent, le reste de respect qui s'attachait au nom des Ormels et les menées habiles de Saint Ange, rendaient les concurrents peu redoutables.